

La moitié des captures de poissons en Méditerranée est réalisée par les pays partenaires méditerranéens

La production des pêches pratiquées par les pays partenaires méditerranéens (PPM) a atteint 2,8 millions de tonnes en 2006: 73 % de la production provenaient de pêches de capture, dont 42 % ont eu lieu en Méditerranée. Les espèces pélagiques prédominaient dans les captures et l'aquaculture représentait 27 % de la production totale. Les PPM comptaient pour 54 % dans les captures de poissons en Méditerranée et l'UE-27 pour 35 %. Les captures totales des PPM en Méditerranée ont augmenté de 47 % au cours de la période 1990-2006. Les pêches dans les eaux intérieures des PPM représentaient 11 % de la production totale et 15 % de la production provenant de captures.

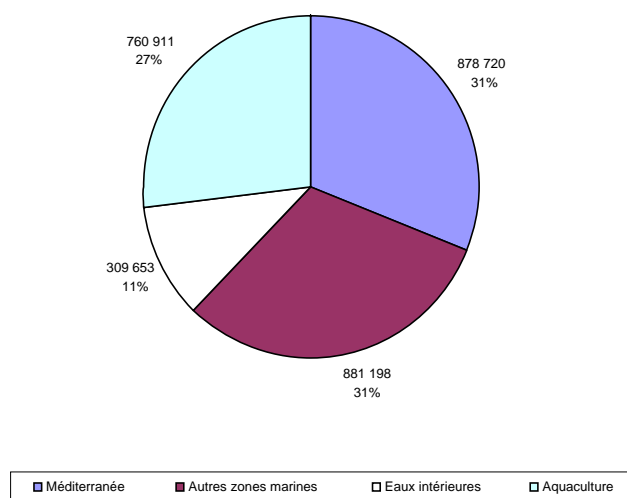
42 % des captures des PPM ont eu lieu en Méditerranée

En 2006, la production totale (pêches de capture plus aquaculture) de poisson réalisée par les pays partenaires méditerranéens (PPM)¹ a atteint 2,8 millions de tonnes (voir graphique 1), 2,1 millions de tonnes (73 %) provenant des pêches de capture et 0,8 million de tonnes (27 %) de l'aquaculture. Les trois principaux pays producteurs ont été l'Égypte (971 mille tonnes, 34 % du total), le Maroc (885 mille tonnes, 31 %) et la Turquie (662 mille tonnes, 23 %).

Parmi les produits de la pêche de capture, 878 mille tonnes (42 %) provenaient de la Méditerranée et de la mer Noire² et 881 mille tonnes (43 %) d'autres zones marines - essentiellement du Maroc (834 mille tonnes) dans l'Atlantique du Centre-Est (grande zone de pêche

34 de la FAO) et de l'Égypte (47 mille tonnes) dans la région ouest de l'océan Indien (grande zone de pêche 51 de la FAO). La pêche dans les eaux intérieures a représenté uniquement 310 mille tonnes (15 %) des captures totales.

Graphique 1: Production de poissons des PPM en 2006 (tonnes de poids vif)



¹ Les pays partenaires méditerranéens sont l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, le territoire Palestinien occupé, la Syrie, la Tunisie et la Turquie.

² Dans cette publication, la Méditerranée inclut la mer Noire adjacente et la mer d'Azov.

Sur un total de 1,6 million de tonnes capturées en Méditerranée en 2006, 54 % ont été pêchés par les PPM, la Turquie représentant à elle seule 30 % (489 mille tonnes) du total (voir tableau 1). Les captures des États membres de l'UE-27 se sont élevées à 565 mille tonnes, soit 35 % du total.

Les 11 % restants (175 mille tonnes) ont été principalement pêchés par d'autres États côtiers. Les États non côtiers pratiquant la pêche en Méditerranée (Japon, Corée, Taiwan) visaient avant tout le thon et d'autres grandes espèces pélagiques.

Tableau 1: Captures en Méditerranée en 2006 (tonnes de poids vif)

PPMs	878 720	UE-27	564 577	Autres	175 381
Algérie	145 764	Bulgarie	5 628	Albanie	3 287
Egypte	72 667	Grèce	92 549	Bosnie	5
Israël	2 145	Espagne	130 723	Croatie	37 830
Jordanie	-	France	32 306	Géorgie	2 948
Liban	3 541	Italie	298 307	Japon	161
Maroc	48 815	Chypre	2 135	République de Corée	68
territoire Palestinien occupé	2 324	Malte	1 330	Libie	40 297
Syrie	3 395	Portugal	54	Monaco	1
Tunisie	110 903	Roumanie	614	Montenegro	501
Turquie	489 166	Slovénie	931	Fédération de Russie	31 850
				Serbie	-
				Taiwan	9
				Ukraine	58 424
1 618 678					

Tendance générale à la hausse des captures des PPM en Méditerranée

La tendance générale des captures réalisées par les PPM en Méditerranée était à la hausse entre 1990 et 2006, bien qu'il y ait eu des fluctuations considérables (voir tableau 2). Les captures totales ont augmenté de 47 % au cours de cette période,

trois États côtiers orientaux (l'Égypte, le Liban et la Syrie) ayant enregistré les augmentations relatives les plus importantes (105 %, 148 % et 113 % respectivement).

Tableau 2: Captures des PPM en Méditerranée au cours de la période 1990-2006 (tonnes de poids vif)

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
DZ	90 196	105 879	113 160	133 628	134 325	141 530	113 464	126 260	145 764
EG	35 443	43 702	54 873	59 625	59 620	46 974	47 482	56 722	72 667
IL	3 941	3 577	3 966	3 618	3 444	2 961	2 103	2 680	2 145
JO	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LB	1 430	4 065	3 646	3 650	3 673	3 613	3 601	3 523	3 541
MA	35 661	39 676	31 443	24 319	28 517	33 338	36 234	43 665	48 815
PS	...	1 229	2 623	1 950	2 379	1 507	2 994	1 818	2 324
SY	1 591	1 950	2 581	2 322	2 823	3 060	3 077	3 677	3 395
TN	88 055	82 931	94 744	97 655	95 862	89 403	110 510	107 929	110 903
TR	341 889	585 995	460 531	484 413	522 744	463 074	504 897	380 381	489 166
TOTAL	598 206	869 004	767 567	811 180	853 387	785 460	824 362	726 655	878 720

La pêche pratiquée par les PPM est côtière

À des fins statistiques, la Méditerranée a été divisée en divisions et sous-divisions par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), voir graphique 2 et graphique 3. Le tableau 3 montre que les captures des PPM en Méditerranée se situent toutes dans les divisions statistiques adjacentes à leurs côtes, c.-à-d. que les activités de pêche des PPM sont, en grande partie, côtières.

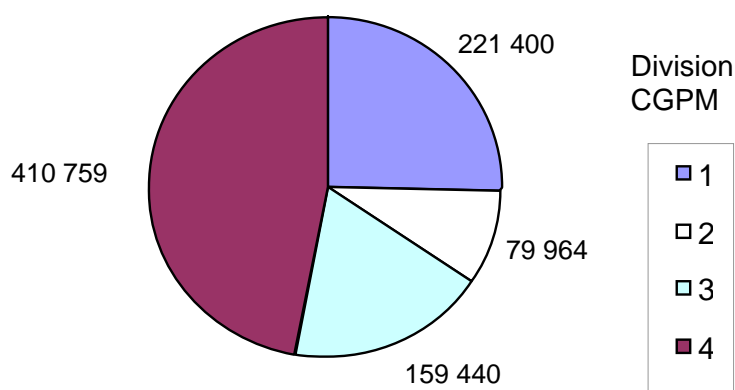
Les captures de la division 1 de la CGPM ont représenté 25 % des captures totales pour

lesquelles la zone de pêche est enregistrée et ont été réalisées essentiellement par l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. De même, les captures de la division 2 de la CGPM (9 % du total) ont été réalisées par la Tunisie, celles de la division 3 (18 % du total) par les six États côtiers (Turquie, Liban, Syrie, Israël, le territoire Palestinien occupé et Égypte) et celles de la division 4 (47 % du total) par un seul PPM côtier, à savoir la Turquie. Les captures de thon et d'espèces voisines ne sont pas enregistrées selon la zone de pêche.

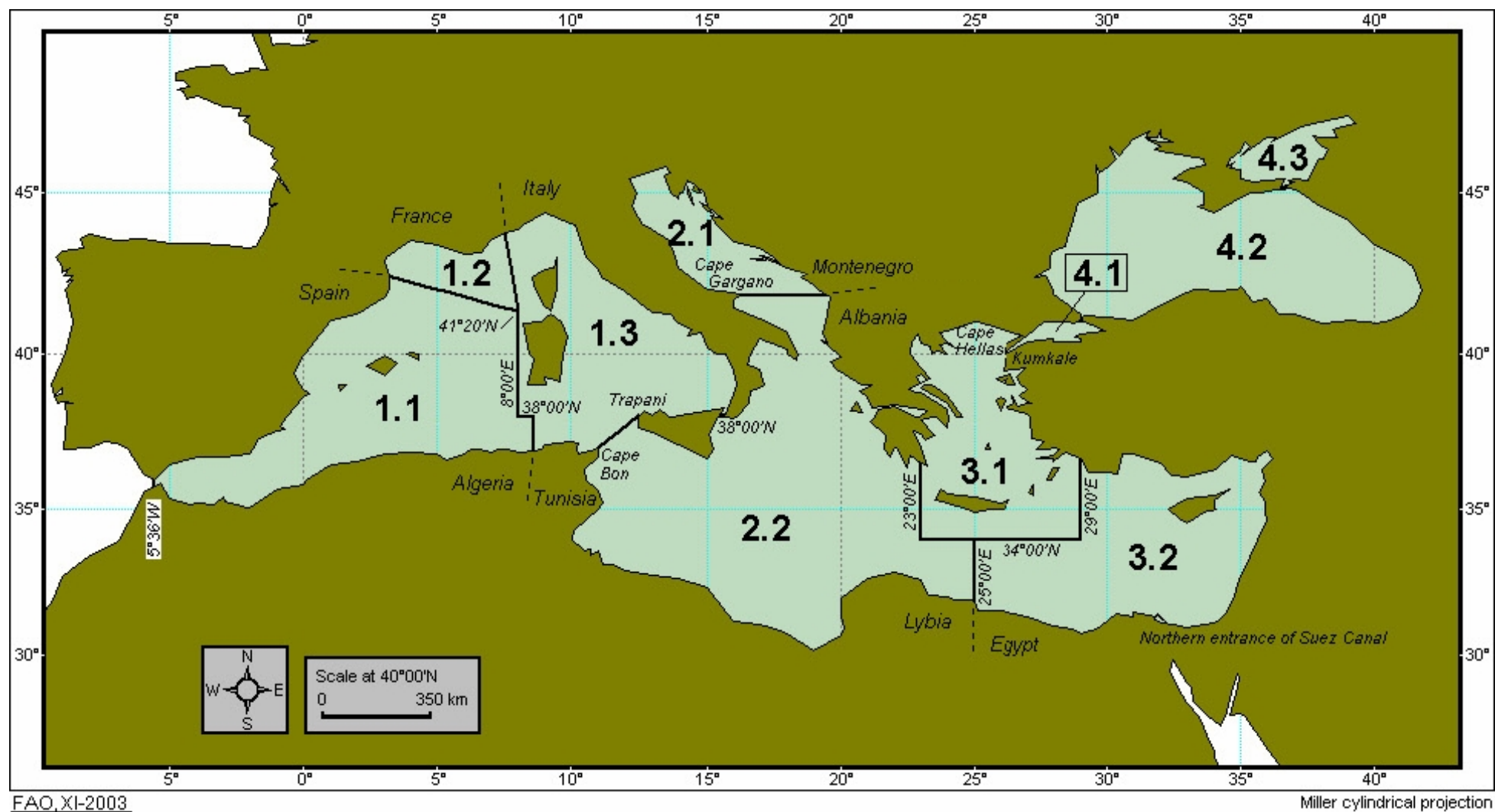
Tableau 3: Captures des PPM par division de la Méditerranée en 2006 (tonnes de poids vif)

		DZ	EG	IL	JO	LB	MA	PS	SY	TN	TR
Division CGPM	1	142 567	-	-	-	-	47 994	-	-	30 839	-
	1,1	142 567	-	-	-	-	47 994	-	-	-	-
	1,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1,3	-	-	-	-	-	-	-	-	30 839	-
	2	-	-	-	-	-	-	-	-	79 964	-
	2,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2,2	-	-	-	-	-	-	-	-	79 964	-
	3	-	70 685	2 056	-	3 152	-	2 246	2 894	-	78 407
	3,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	61 878
	3,2	-	70 685	2 056	-	3 152	-	2 246	2 894	-	16 529
	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	410 759
	4,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	70 409
	4,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	340 350
	4,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inconnu	3 197	1 982	89	-	389	821	78	501	100	-

Graphique 2: Répartition des captures totales des PPM par division CGPM en 2006 (tonnes de poids vif)



Graphique 3: Carte de la Méditerranée indiquant les divisions CGPM



Les espèces pélagiques prédominent dans les captures des PPM

Dans l'ensemble des PPM, deux espèces, l'anchois européen (*Engraulis encrasicolus*) et la sardine européenne (*Sardina pilchardus*), représentaient 47 % des captures totales en Méditerranée de presque 140 espèces déclarées (voir tableau 4). Ces deux espèces, étroitement apparentées aux sardinelles pélagiques (*Sardinella* spp), prédominaient dans les captures de chacune des quatre divisions de la CGPM.

Cette situation se reflète dans les différents pays: en effet, les trois espèces ci-dessus étaient les principales espèces capturées, alors que certaines autres espèces pélagiques (dont les thons) représentaient une part relativement moins importante, mais néanmoins significative.

Tableau 4: Principales espèces capturées en Méditerranée par les PPM en 2006 (tonnes de poids vif)

Total PPM		Capture	% du total
ANE	Anchois européen - <i>Engraulis encrasicolus</i>	273 578	31
PIL	Sardine - <i>Sardina pilchardus</i>	140 970	16
Divisions occidentales (CGPM 1)			
PIL	Sardine - <i>Sardina pilchardus</i>	107 394	49
SIX	Sardinelle n.c.a. - <i>Sardinella</i> spp	26 838	12
Divisions centrales (CGPM 2)*			
PIL	Sardine - <i>Sardina pilchardus</i>	10 439	14
SIX	Sardinelle n.c.a - <i>Sardinella</i> spp	10 344	14
Divisions orientales (CGPM 3)*			
SIX	Sardinelle n.c.a. - <i>Sardinella</i> spp	16 422	13
PIL	Sardine - <i>Sardina pilchardus</i>	15 648	13
Mer Noire (GCGPM 4)*			
ANE	Anchois européen - <i>Engraulis encrasicolus</i>	134 433	54
BLU	Tassergal - <i>Pomatomus saltatrix</i>	17 406	7

* données 2005

Algérie			
PIL	Sardine - <i>Sardina pilchardus</i>	83 928	58
SIX	Sardinelle n.c.a. - <i>Sardinella</i> spp	23 527	16
Egypte			
SIX	Sardinelle n.c.a. - <i>Sardinella</i> spp	14 764	20
FIN	Poissons marins n.c.a. - <i>Osteichthyes</i>	11 369	16
Israël			
CEP	Céphalopodes n.c.a. - <i>Cephalopoda</i>	235	11
MUL	Mulets n.c.a. - <i>Mugilidae</i>	183	9
Liban			
CLU	Clupéidés n.c.a. - <i>Clupeoidei</i>	580	16
TUX	Poissons type thon n.c.a. - <i>Scombroidei</i>	389	11
Maroc			
JAX	Chinchard noirs n.c.a. - <i>Trachurus</i> spp	15 304	31
PIL	Sardine - <i>Sardina pilchardus</i>	15 293	31
territoire Palestinien occupé			
SIX	Sardinelle n.c.a. - <i>Sardinella</i> spp	500	22
CRA	Crustacés marcheurs n.c.a. - <i>Reptantia</i>	60	3
Syrie			
SIX	Sardinelle n.c.a. - <i>Sardinella</i> spp	426	13
MAC	Maquereaux communs - <i>Scomber scombrus</i>	330	10
Tunisie			
PIL	Sardine - <i>Sardina pilchardus</i>	24 802	22
SIX	Sardinelle n.c.a. - <i>Sardinella</i> spp	13 619	12
Turquie			
ANE	Anchois européen - <i>Engraulis encrasicolus</i>	270 000	55
SVE	Petite praire - <i>Chamelea gallina</i>	29 690	6

La pêche en eaux intérieures représente généralement une part moins importante

En 2006, la pêche dans les eaux intérieures des PPM n'a contribué qu'à hauteur de 11 % à la production totale, mais tout de même pour 15 % à la production des pêches de capture (voir graphique 1). Les captures de l'Égypte (256 mille tonnes) et de la Turquie (44 mille tonnes) ont représenté la majeure partie des 310 mille tonnes capturées (83 % et 14 % respectivement). En fait,

les captures réalisées par l'Égypte en eaux intérieures ont contribué à hauteur de 68 % au total de ses pêches de capture.

Les principales espèces identifiées dans ces pêches en eaux intérieures sont les tilapias (*Oreochromis* spp), l'Égypte enregistrant les plus nombreuses captures, et la famille des carpes (*Cyprinidae*) (voir tableau 5).

Tableau 5: Captures des principaux groupes d'espèces dans les eaux intérieurs des PPM en 2006 (tonnes de poids vif)

	Famille des carpes	Tilapias	Mulets	Autres poissons	Crustacés d'eau douce	Mollusques d'eau douce	Total
DZ	-	-	-	0	-	-	0
EG	31 814	90 177	31 791	97 653	2 591	2 262	256 288
IL	1 159	180	260	1	-	-	1 600
JO	-	-	-	350	-	-	350
LB	25	-	-	245	-	-	270
MA	680	-	-	250	-	-	930
PS	-	-	-	0	-	-	0
SY	-	-	-	4 869	-	-	4 869
TN	-	-	-	1 087	-	177	1 264
TR	14 698	-	12 926	14 199	797	1 462	44 082
Total	48 376	90 357	44 977	118 654	3 388	3 901	309 653

L'aquaculture représente 27 % de la production des pêches des PPM

La production des PPM provenant de l'aquaculture en 2006 s'est élevée à 761 mille tonnes (27 % de la production totale des pêches). Avec 595 mille tonnes (78 % du total des PPM), l'Égypte est de loin le pays y contribuant le plus, suivie de la Turquie (129 mille tonnes, soit 17 %). En fait, l'aquaculture a représenté 61 % de la production de la pêche en Égypte. Ce pourcentage était suivi de très près par celui de la Jordanie (54%) et celui de la Syrie (52%) et était largement dépassé par Israël (85%), mais en comparaison, les quantités absolues étaient d'une importance moindre.

La production aquacole des PPM en eaux saumâtres a atteint 509 mille tonnes (67 % du

total). Toutefois, ce chiffre est considérablement influencé par l'Égypte, principal producteur aquacole parmi les PPM, ainsi que par la forte concentration de la production aquacole de ce pays en eaux saumâtres (507 mille tonnes, soit 85 % du total national).

Les principales espèces élevées en environnement marin sont les bars (famille des *Serranidae*) et les brèmes de mer (famille des *Sparidae*). Les tilapias (*Oreochromis* spp) et les mulets (famille des *Mugilidae*) ont dominé dans la production en eaux saumâtres, alors que les truites (famille des *Salmonidae*) et les carpes (famille des *Cyprinidae*) ont dominé dans la production en eaux douces.

Tableau 6: Production aquacole des PPM en 2006 (tonnes de poids vif)

	Environnement			Total
	Eaux douces	Eaux saumâtres	Eaux marines	
DZ	337	54	-	391
EG	88 189	506 841	-	595 030
IL	18 838	653	2 725	22 216
JO	240	320	-	560
LB	803	-	-	803
MA	870	240	51	1 161
PS	-	-	-	-
SY	8 902	-	-	8 902
TN	1 086	1 319	370	2 775
TR	56 694	-	72 379	129 073
Total	175 959	509 427	75 525	760 911

CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Pour les besoins de la présente publication, la Méditerranée inclut la mer Noire adjacente et la mer d'Azov. Cette zone combinée équivaut à la grande zone de pêche 37 de la FAO.

À des fins statistiques, la Méditerranée, la mer d'Azov et la mer Noire sont divisées en quatre divisions (CGPM 1-4) par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) – voir graphique 2 et graphique 3.

Les autorités nationales des États membres de l'UE transmettent à Eurostat les données sur les captures et la production aquacole conformément aux dispositions des règlements n° 2597/95 et 788/96 du Conseil. Les autorités nationales des autres pays transmettent les données sur les captures en Méditerranée à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à la CGPM dans les questionnaires FISHSTAT NS1 et STATLANT 37A. Les données concernant la production aquacole sont transmises à la FAO dans le questionnaire FISHSTAT AQ.

Les auteurs remercient cordialement la FAO et la CGPM pour la communication de ces données et leur aide en matière de contrôle de qualité de ces données.

2006 est l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles. Dans les cas où la FAO ou la CGPM n'étaient pas en mesure de fournir des données complètes, des estimations relatives à une petite partie de la production ont été réalisées,

en s'appuyant, dans une large mesure, sur les données concernant les années précédentes.

Les espèces pélagiques passent la plus grande partie de leur vie à nager dans la colonne d'eau ayant peu de contact ou de dépendance avec le fond (source: *glossaire des pêches de la FAO*).

La production est déclarée en équivalent poids vif du produit. S'agissant des mollusques, le poids de la coquille est compris.

De plus amples informations sur les captures réalisées en Méditerranée par les États membres de l'UE sont disponibles dans la publication «Statistiques en bref – Agriculture et pêche» n° 4/2007.

Abréviations:

DZ:	Algérie
EG:	Égypte
IL:	Israël
JO:	Jordanie
LB:	Liban
MA:	Maroc
PS:	territoire Palestinien occupé
SY:	Syrie
TN:	Tunisie
TR:	Turquie
PPM:	Pays partenaires méditerranéens

Le présent document a été réalisé sous la responsabilité de MEDSTAT II par M. David CROSS, expert en matière de pêche, et de M. Dominique KONG, expert en matière d'agriculture de MEDSTAT II, le programme régional de coopération statistique euro-méditerranéen financé par l'UE.

Lancé en janvier 2006, le programme *MEDSTAT II* vise à:

- harmoniser les méthodes statistiques dans les pays partenaires méditerranéens conformément aux conventions et normes européennes et internationales;
- améliorer la comparabilité des données entre les pays partenaires ainsi qu'avec les États membres de l'UE et les pays de l'AELE;
- augmenter la qualité des services offerts aux utilisateurs par les instituts statistiques nationaux et leurs organismes partenaires associés à la production des statistiques.

Une attention particulière est accordée à **9 secteurs**: commerce des marchandises et des services, comptes nationaux, statistiques sociales, énergie, agriculture (y compris la pêche), environnement, tourisme, transport et migration.

Le programme inclut actuellement dix pays partenaires: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, territoire Palestinien occupé, Syrie, Tunisie et Turquie.

Site Web de MEDSTAT: <http://ec.europa.eu/eurostat/medstat>

Contacts: EUROPEAID-INFO-MEDSTAT2@ec.europa.eu

Pour en savoir plus

Données : [Eurostat Website: http://ec.europa.eu/eurostat](http://ec.europa.eu/eurostat)

Sélectionnez votre thème sur le côté gauche de la page d'accueil et ensuite « Données » dans le menu.

Données: [Site Eurostat/Agriculture, sylviculture et pêche](#)

Agriculture, sylviculture et pêche



Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH Bureau A4/125 L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408 Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support :

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui : <http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier

L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>

E-mail: info@publications.europa.eu

Fin de rédaction : 20.10.2008

Données extraites le : 15.07.2008

ISSN 1977-0332

Numéro de catalogue : KS-SF-08-088-FR-N

© Communautés européennes, 2008